

# Manager des Politiques Publiques

## Modalités d'admission :

- Sur dossier
- Après entretien
- Sans disposition particulière

## Modalités d'enseignement :

- Présentielle
- Mixte
- A distance

## Modalités d'entrées ou de sorties :

- A dates fixes
- Permanentes (sans dates fixes)

## Public visé

Toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux du management des Politiques Publiques.

## Niveaux et prérequis

- Tous niveaux (Débutant à Avancé).
- Disposer d'un PC (Windows ou Macintosh), connexion Internet, caméra, casque (ou hauts parleurs de l'ordinateur) et micro.

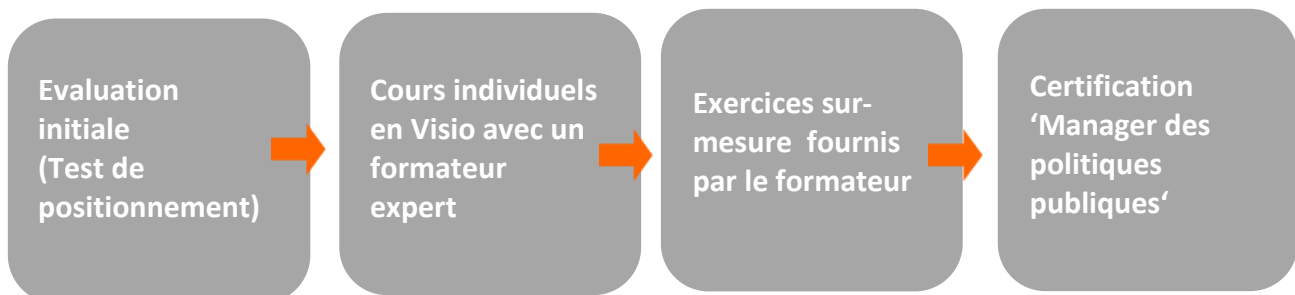
## Objectifs pédagogiques

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques publiques décidées au sein d'une organisation publique ou para-publique.
- Gérer et optimiser les coûts et les ressources.

## Durée

- La durée de la formation est de 20 heures.

## Modalités pédagogiques



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Accompagnement individuel avec le formateur :

#### 1. Le premier rendez-vous permet de :

- Etablir le parcours individuel de formation à partir de :
  - Un test de niveau

- La définition des besoins.
- Valider les horaires des prochaines séances de formation par Visio.
- Quantifier le travail individuel à produire entre 2 rendez-vous : exercices envoyés par le formateur.

## 2. Les cours individuels permettent de :

- Garantir les meilleurs résultats grâce à un apprentissage individualisé et centré sur les objectifs fixés, un suivi entièrement personnalisé, une relation privilégiée avec son formateur, un rythme de formation adapté.
- Acquérir et développer de nouvelles compétences professionnelles, valider les connaissances acquises et renforcer les notions partiellement maîtrisées.

## 3. Le dernier rendez-vous permet de :

- Valider l'atteinte des objectifs de formation.
- Se préparer au passage de la certification 'Manager des politiques publiques'.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### 1. Modalités d'évaluation :

- Evaluation initiale (test de positionnement).
- Exercices avec feedback du formateur.
- Certification obligatoire dans le cadre d'un financement CPF.
- Recueil de la satisfaction des participants en fin de formation par questionnaire.
- Evaluation à froid 3 à 6 mois après la formation par questionnaire.

### 2. Modalités de suivi :

#### Contrôle de l'action de formation réalisée :

- Séances Visio au rythme défini par le participant et le formateur durant tout le parcours de formation.

#### Attestation de fin de formation :

- Nombre d'heures réalisées sur la période de formation.
- Score obtenu à la certification.

## Profil du formateur

La formation est animée par un formateur expert dont les compétences professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées.

## Déroulé pédagogique

### **I. Elaborer et mettre en œuvre les politiques publiques décidées au sein d'une organisation publique ou para-publique**

1. Piloter la construction d'une vision stratégique à la mise en œuvre de la politique publique afin de décliner de manière opérationnelle les orientations politiques.
2. Conduire un projet dans son intégralité en suivant le plan d'actions défini afin de s'assurer du respect des objectifs identifiés.
3. Accompagner ses collaborateurs à la réalisation des objectifs en communiquant régulièrement et en répondant à leurs attentes afin de s'assurer de leur adhésion au projet.
4. Gérer des situations professionnelles de changement liés à des événements extérieurs (changement politique, réforme territoriale...), nécessitant des approches stratégiques nouvelles pour adapter l'organisation de sa structure.
5. Mettre en œuvre un mode de management collaboratif en co-construisant les décisions avec les équipes afin de capitaliser sur les expertises des collaborateurs.
6. Développer son leadership en animant et fédérant ses équipes pour contribuer au bien-être au travail de ses collaborateurs et s'assurer de l'efficacité des leurs missions.

### **II. Gérer et optimiser les coûts et les ressources**

1. Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines dans une organisation publique ou para-publique afin d'identifier et d'anticiper les compétences nécessaires à la mise en œuvre de différents projets.
2. Construire et suivre le budget de son service en optimisant les coûts des actions afin de respecter le budget imposé par sa hiérarchie.
3. Evaluer les moyens humains, techniques et financiers d'une politique publique en fixant des indicateurs et des ratios pour respecter le cadre du projet.